

Grand Paris — express

LIGNE 15 | OUEST

NOUS PRÉPARONS LE CHANTIER DU MÉTRO

LES PREMIERS TRAVAUX À GENNEVILLIERS 2017 – 2019



En savoir plus sur les travaux
societedugrandparis.fr/gennevilliers

Société
du Grand
Paris

LE RÉSEAU GRAND PARIS EXPRESS

D'ici 2030, 200 km de métro automatique pour relier les territoires du Grand Paris.

Avec la création de quatre nouvelles lignes de métro automatique et le prolongement de deux lignes du réseau existant, le Grand Paris Express est le plus grand projet de transport collectif en Île-de-France depuis le RER.

Son réseau de 200 km et ses 68 gares contribueront à renforcer l'attractivité de la région, à favoriser l'égalité au sein de la métropole et à créer, pour deux millions de voyageurs chaque jour, une nouvelle manière de vivre leur temps de transport, et, plus largement, leur territoire.

Aux commandes de ce projet hors norme, la Société du Grand Paris est en charge de concevoir et de construire le nouveau métro.

Les travaux du Grand Paris Express ont débuté en 2015. De 2022 à 2030, toutes ses lignes seront progressivement mises en service.

Le Grand Paris Express en chiffres

4

nouvelles lignes de métro

90 %

en souterrain

68 gares

100 %

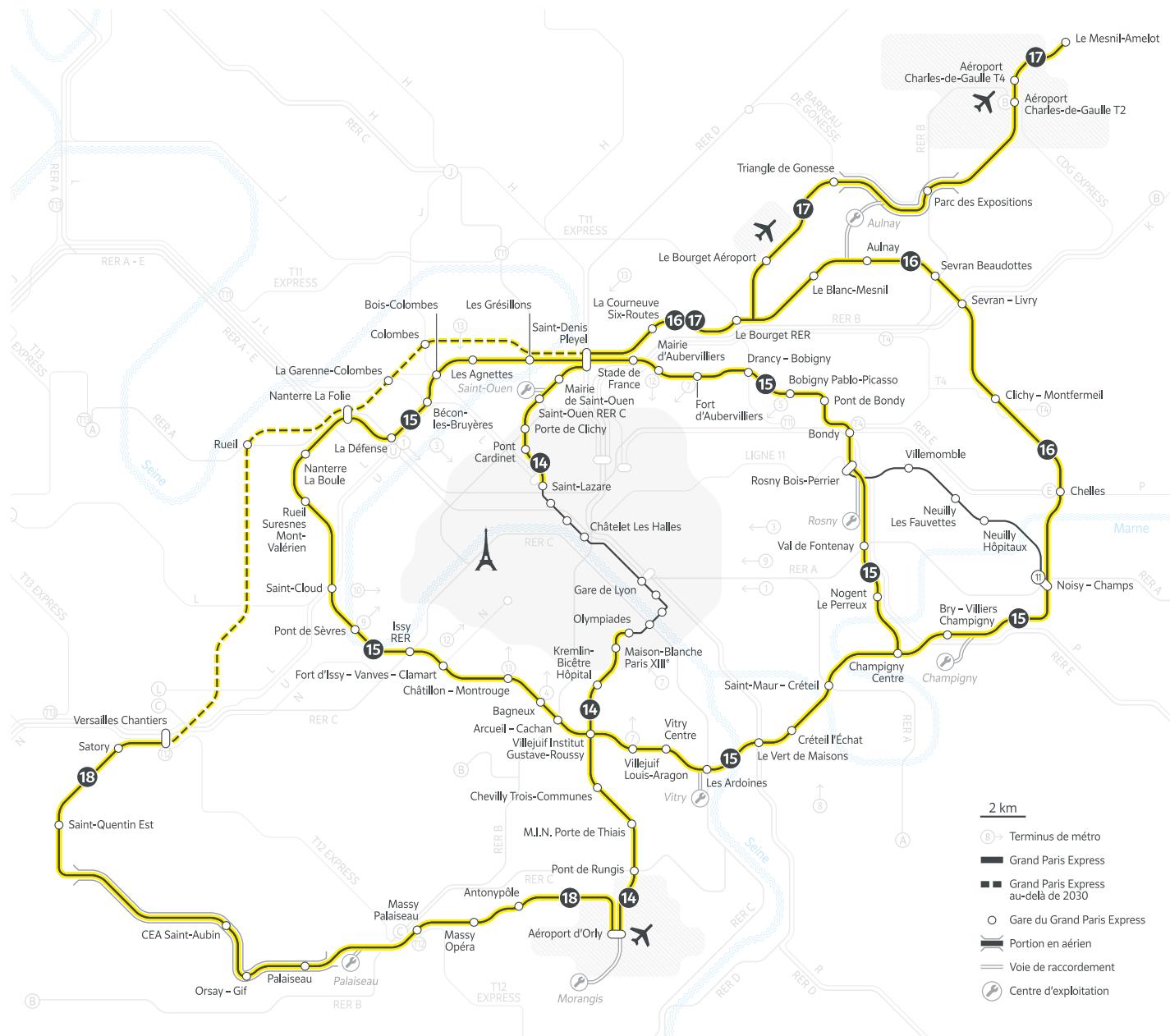
automatique

1 rame

toutes les 2 à 3 minutes

80 %

des gares connectées aux métro, RER, Transilien et bus



LA LIGNE 15 OUEST DU GRAND PARIS EXPRESS

Ligne essentielle au maillage des territoires, la ligne 15 Ouest, longue de 20 km en souterrain, bénéficiera à plus de 800 000 habitants des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis qui seront mieux connectés au reste de la métropole et ses équipements.

Dès sa mise en service, elle offrira des correspondances avec les lignes du Transilien, RER, métro et tramway et avec les autres lignes du Grand Paris Express (lignes 14, 16, 17).

En renforçant le développement du pôle économique de l'ouest francilien, notamment La Défense – premier quartier d'affaires européen – et en favorisant sa mise en relation avec les autres territoires stratégiques du Grand Paris (comme Saint-Denis Pleyel ou les aéroports de Roissy et du Bourget), la ligne 15 Ouest sera au service de tous les Franciliens.

La ligne 15 Ouest en quelques chiffres

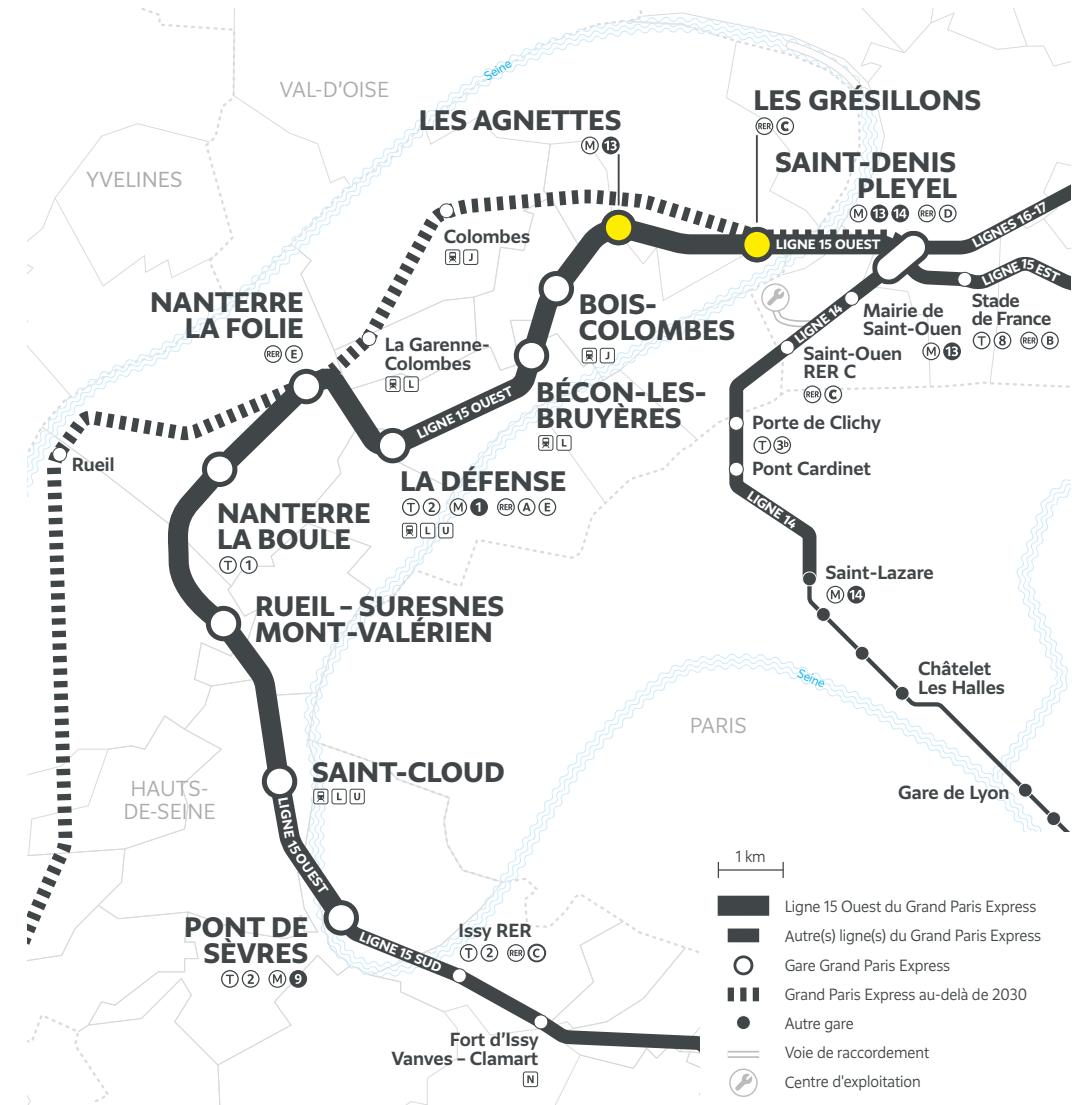
13 communes concernées sur 2 départements

11 gares dont 9 en correspondance avec le Transilien, le RER, le métro ou le tramway

3,7 milliards d'euros d'investissement (hors Pont de Sèvres et Saint-Denis Pleyel)

2025 horizon de fin des travaux de construction du tronçon Pont de Sèvres — Nanterre La Folie

2027 horizon de fin des travaux de construction du tronçon Nanterre La Folie — Saint-Denis Pleyel



La ligne 15 Ouest reliera Saint-Denis à Pont de Sèvres en passant par Gennevilliers en 25 minutes.

LE GRAND PARIS EXPRESS À GENNEVILLIERS



La gare Les Agnettes

La gare Grand Paris Express est située à l'angle des rues des Bas et Louis-Calmel. À la limite des communes de Gennevilliers et d'Asnières-sur-Seine, elle offre des correspondances optimisées avec la ligne 13 et les lignes de bus environnantes.

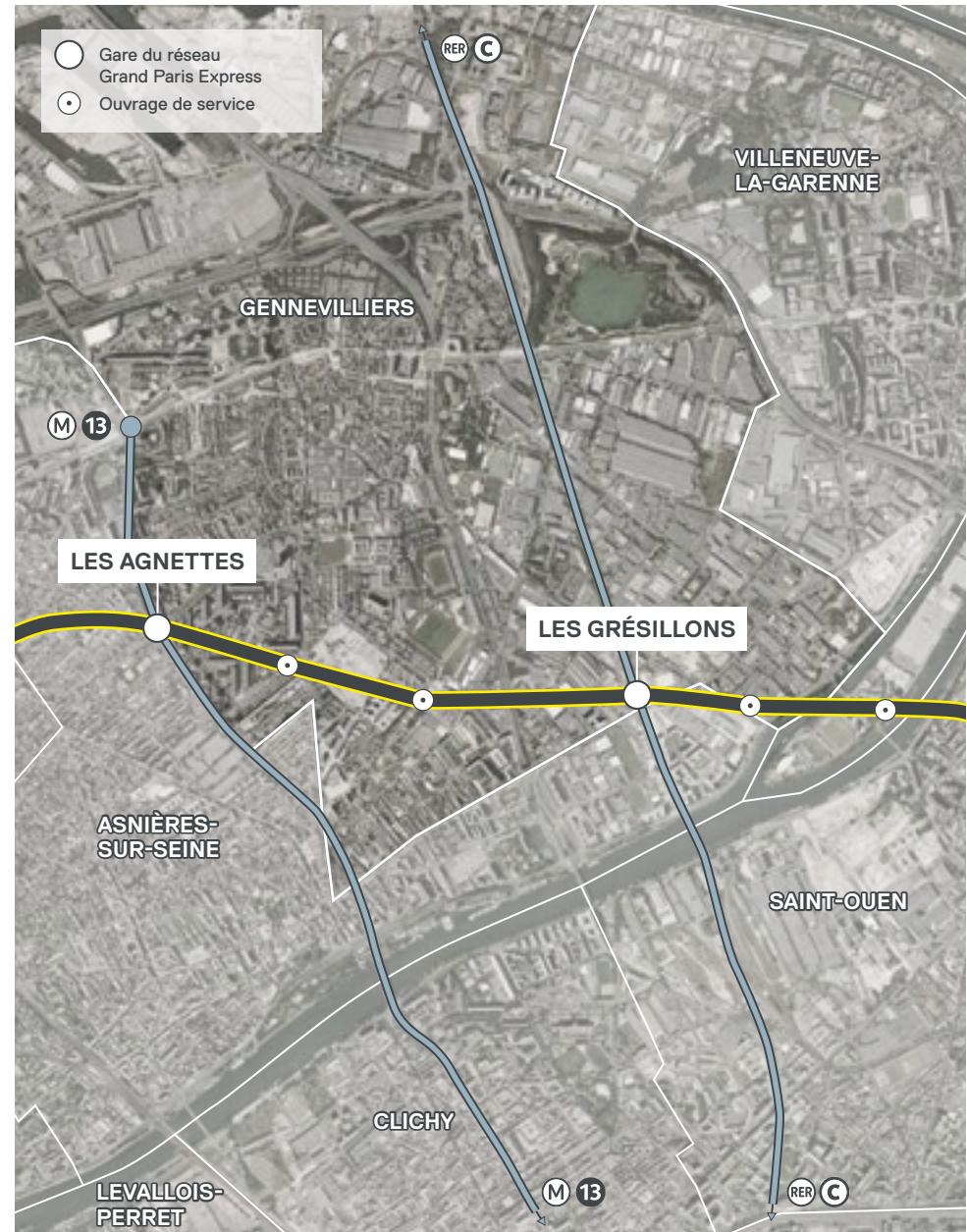
S'inscrivant dans un environnement urbain dense, son implantation a été choisie en collaboration avec les municipalités de Gennevilliers et d'Asnières-sur-Seine, et avec les partenaires concernés.

À terme 50 000 voyageurs sont attendus quotidiennement.

Les temps de parcours depuis la gare Les Agnettes

20 minutes

pour rejoindre Pont de Sèvres contre 50 minutes aujourd'hui



LE GRAND PARIS EXPRESS À GENNEVILLIERS



La gare Les Grésillons

La gare Grand Paris Express est implantée à proximité de la gare RER C, face à l'avenue des Grésillons offrant une correspondance optimale avec ce dernier.

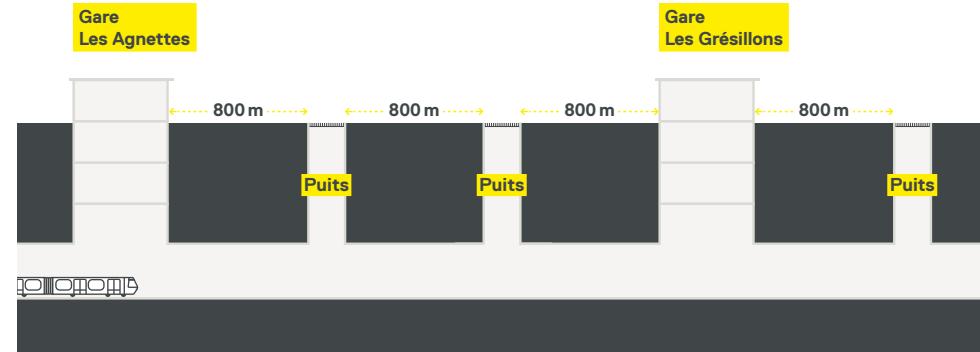
Étant située dans un quartier en pleine évolution, son emplacement a été choisi avec les Villes de Gennevilliers et d'Asnières-sur-Seine et les partenaires concernés.

À terme 60 000 voyageurs sont attendus quotidiennement.

Les temps de parcours depuis la gare Les Agnettes

23 minutes

pour rejoindre Pont de Sèvres contre 46 minutes aujourd'hui



Trois ouvrages de service sur la commune

La ligne 15 Ouest du Grand Paris Express compte 19 ouvrages de service et trois d'entre eux seront construits sur le territoire de Gennevilliers.

Localisés à intervalles réguliers le long du tunnel, tous les 800 mètres environ, les ouvrages de service comportent les équipements nécessaires au bon fonctionnement du métro, au confort et à la sécurité des voyageurs.

Leur fonction est de permettre notamment le renouvellement de l'air dans les installations du métro et aux pompiers d'accéder au tunnel.

Avant de creuser et construire ces puits, des travaux préparatoires sont nécessaires. Ces travaux sont la première étape de chantier avant les futures opérations de génie civil, c'est-à-dire de construction des infrastructures du métro.

LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES À GENNEVILLIERS

De nombreuses interventions préalables plus ou moins impactantes sont nécessaires avant le démarrage de la construction des infrastructures du Grand Paris Express. À Gennevilliers, ces travaux préparatoires dureront deux ans. Ils consistent d'une part, à déplacer les réseaux enterrés existants à proximité des futurs ouvrages du métro et d'autre part, à libérer les zones de chantier à venir.



Planning général de construction de la ligne 15 Ouest

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Déviations de réseaux, démolitions...

De 2017 à 2019

GÉNIE CIVIL

Construction des infrastructures du métro (construction du tunnel, réalisation des gares et des ouvrages annexes)

De 2019 à 2025 pour le tronçon
Pont de Sèvres — Nanterre La Folie

De 2019 à 2027 pour le tronçon
Nanterre La Folie — Saint-Denis Pleyel

Planning et nature des travaux préparatoires à Gennevilliers

2017

2018

2019

2020

2021

Gare Les Agnettes

DÉVIATION DES RÉSEAUX CONCESSIONNAIRES
JUILLET 2017 – 1^{ER} TRIMESTRE 2019

DÉMOLITION
MARS 2018 – 1^{ER} TRIMESTRE 2019

Gare Les Grésillons

DÉVIATION DES RÉSEAUX CONCESSIONNAIRES
COURANT 2018

DÉMOLITION
COURANT 2018

Ouvrage annexe des Cabœufs

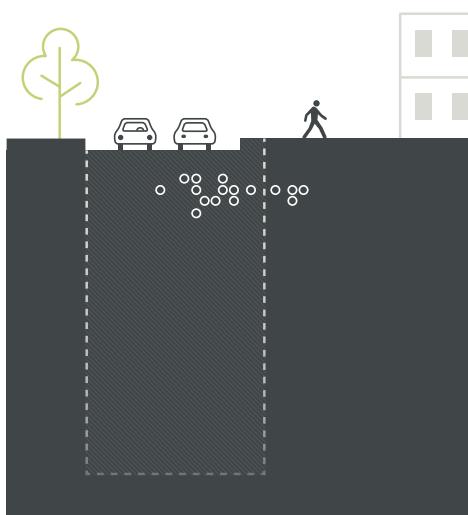
DÉMOLITION
COURANT 2018

La durée des travaux préparatoires varie selon les sites en chantier, en fonction de la nature et de la complexité des opérations à réaliser.

Les périodes de début et fin de travaux sont mentionnées à titre indicatif et peuvent être amenées à évoluer. Une information précise sera apportée au début de chaque grande phase.

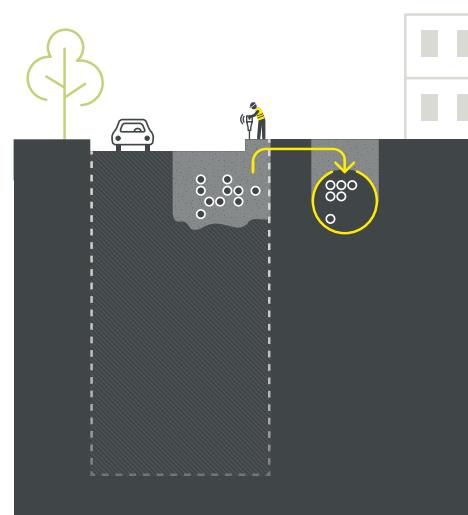
LES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DES RÉSEAUX – EN PRATIQUE

Avant de creuser pour construire la gare et les ouvrages du métro, il est nécessaire de déplacer hors du périmètre des futurs chantiers, tous les réseaux enterrés qui peuvent s'y trouver : gaz, électricité, téléphonie, assainissement...



Avant les travaux

Eau potable, eaux usées, gaz, électricité, chauffage urbain, téléphone, Internet... En ville, la plupart de ces réseaux sont enterrés sous la chaussée et les trottoirs afin de garantir un cadre de vie plus sûr et confortable. Un travail de repérage a permis d'identifier les réseaux existants situés dans les futures zones de chantier.



Les travaux préparatoires

Il s'agit de procéder au déplacement des réseaux enterrés hors de la zone de travaux afin de libérer l'espace de construction de la future gare. Cette étape préalable est essentielle et peut concerner de nombreux intervenants. C'est pourquoi ces travaux préparatoires de déplacement des réseaux peuvent s'étendre sur une à deux années.



La construction de la gare

Une fois l'espace en sous-sol libéré, la Société du Grand Paris peut débuter les travaux de génie civil qui consistent à creuser et construire la structure de la gare.



- Réseaux enterrés
- Réseaux déplacés
- Emplacement de la future gare souterraine

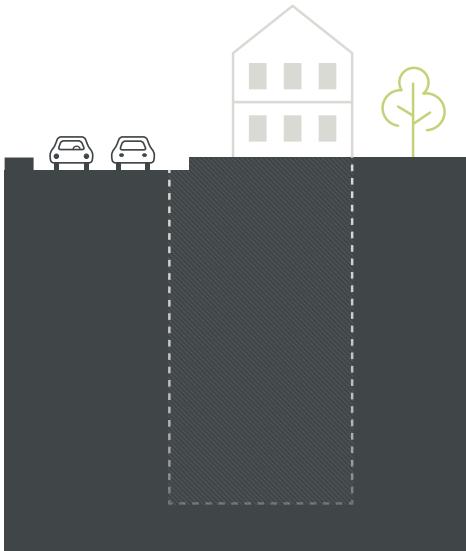
Les concessionnaires concernés

Les réseaux déplacés dans le périmètre de la future gare Les Agnettes, sont ceux d'Enedis, Orange, RTE Transport ainsi que l'éclairage et l'assainissement. Tout sera mis en œuvre pour limiter la durée des travaux et les nuisances qu'ils entraînent.

Retrouvez l'ensemble des interventions sur votre territoire à l'adresse suivante societedugrandparis.fr/gennevilliers

LES TRAVAUX DE DÉMOLITIONS EN PRATIQUE

Pour libérer les terrains des futures gares, la Société du Grand Paris a préalablement acquis les parcelles indispensables à leur réalisation. L'immeuble situé au 11-21 rue des Agnettes et les entrepôts de la rue Henri Vuillemin seront démolis. Ces opérations auront lieu courant 2018, après le relogement de tous les habitants.

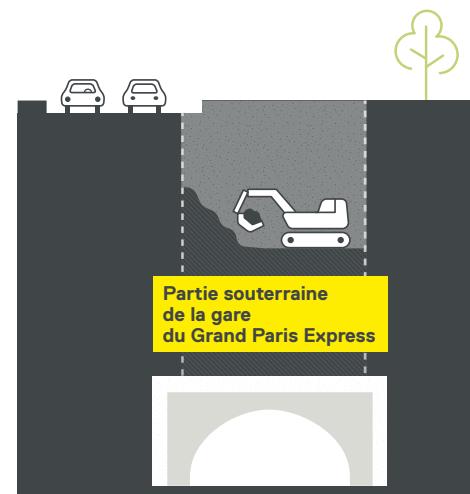
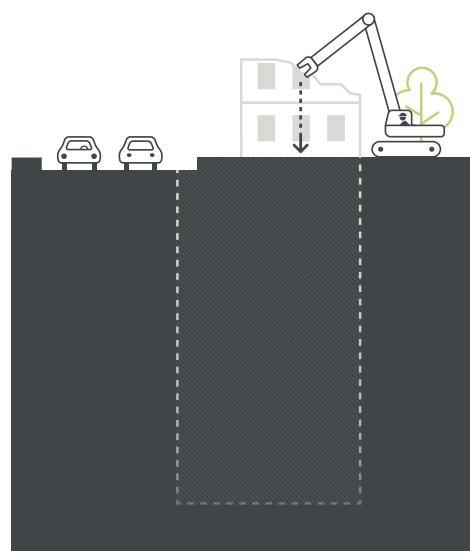


Avant les travaux

Certains bâtiments sont situés dans les futures zones de chantier. Après leur recensement dans le cadre de la phase d'études, les propriétés ont été acquises par la Société du Grand Paris.

Les travaux préparatoires

Il s'agit de démolir les bâtiments existants sur les terrains afin de libérer l'espace nécessaire à la construction de la gare.



La construction de la gare

Une fois l'espace libéré, la Société du Grand Paris peut débuter les travaux de génie civil. Ils consistent à creuser et construire la structure de la gare.

Comment se déroule la démolition ?

1– Le curage

C'est l'enlèvement et le tri des éléments intérieurs (plomberie, ventilation, revêtements de sols et muraux, mobilier divers...). Cela évite que certains composants, parfois polluants, soient mêlés aux déblais issus de la démolition des structures.

2– La démolition des structures

La technique employée est la déconstruction fine du bâtiment par le haut (toiture → murs → sous-sol → fondations), ce qui limite la production de poussières. Cette déconstruction peut être manuelle (marteau-piqueur, masse...) et/ou mécanique (pelle de démolition).

3– Le remblaiement

Une fois le bâtiment entièrement démolí, la zone est remblayée. Les déblais non pollués issus de la démolition sont directement réutilisés pour cette opération. Le terrain est alors prêt pour le démarrage de la construction de la gare.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES REPÈRES

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État pour réaliser le nouveau métro automatique du Grand Paris Express. Elle pilote la programmation et la réalisation des travaux préparatoires et prend en charge la totalité de leur financement. À ses côtés, sont mobilisés de très nombreux acteurs : conseils départementaux, établissements publics territoriaux de la Métropole du Grand Paris, villes, établissements publics et entreprises propriétaires des réseaux souterrains de service public. Ils interviennent l'un après l'autre sur le chantier, selon le calendrier général tenu par la Société du Grand Paris.



TRAVAUX PRÉPARATOIRES LES ENGAGEMENTS

Les entreprises en charge des travaux préparatoires s'attachent à respecter les engagements établis par la Société du Grand Paris dans la conduite de leurs chantiers.



La Société du Grand Paris fait de l'information auprès de tous sa priorité. Des outils d'information sont spécifiquement développés pendant la période des travaux préparatoires pour vous aider à comprendre et suivre l'avancement du chantier.



Des outils d'information à votre disposition

Durant toute la durée du chantier, de multiples supports d'information seront diffusés pour garantir une information optimale de tous les acteurs concernés. Ainsi, les concessionnaires diffuseront des lettres « Info Flash » proposant une information localisée et circonscrite dans le temps, pour prévenir des perturbations (interventions sur les réseaux, déplacement de signalisation tricolore, modification ou restriction de circulation...). Des lettres d'information permettront de faire régulièrement le point sur l'état d'avancement du projet.

Un dispositif d'indemnisation pour les professionnels

Bien que l'ensemble des acteurs se mobilise pour réduire au maximum les nuisances lors des travaux préparatoires, l'activité économique dans le périmètre du chantier peut néanmoins être perturbée à certains moments.

La Société du Grand Paris a mis en place un dispositif d'indemnisation pragmatique, au cas par cas, pour les professionnels ayant subi un préjudice commercial imputable aux travaux du Grand Paris Express. La commission d'indemnisation se réunit mensuellement pour instruire les demandes.

Le site Internet du projet

Retrouvez toute l'actualité du projet et suivez les travaux préparatoires près de chez vous dans la rubrique dédiée aux travaux sur societedugrandparis.fr/gennevilliers

Vous pouvez également poser toutes vos questions via le formulaire disponible sur contact.societedugrandparis.fr



Plus d'infos

[societedugrandparis.fr/
professionnels-riverains](http://societedugrandparis.fr/professionnels-riverains)

VOS AGENTS DE PROXIMITÉ À GENNEVILLIERS

Depuis le 1^{er} juin 2017, la Société du Grand Paris a déployé un agent de proximité pour la ligne 15 Ouest. Votre interlocuteur Mohamed Mmadi est d'ores et déjà présent aux abords des chantiers. Il sera rejoint par un agent supplémentaire d'ici la fin de l'année afin de vous accompagner pour faciliter votre quotidien dans votre quartier. N'hésitez pas à le solliciter.



Ses missions

- Aller à la rencontre des riverains, usagers, commerçants et acteurs des chantiers pour les informer de l'avancée des travaux.
- Apporter des réponses aux questions posées et orienter vers le bon interlocuteur selon le type de question.
- Assurer des permanences sur site, par téléphone et par mail.
- Veiller au respect des règles de bonne tenue des chantiers (propreté, respect des horaires de chantier, communication sur site...).
- Participer aux réunions publiques, aux visites et réunions de chantier.
- Assurer la remontée d'information vers la Société du Grand Paris.

Pour le contacter

07 76 99 25 70
contact.societedugrandparis.fr